



Atelier °7 : Délimitations et règlement intérieur

Un jardin partagé à Auzeville

Samedi 25 Octobre 2025



PRÉSENTATION DE LA SÉANCE



Date : Samedi 25 Octobre 14h30

Lieu : jardin partagé

Participants :

- **Habitants (12)** : Antoine, Guy, Isabelle, Denis, Katia, Mokhtar, Emmanuelle, Teddy, Hadji, Claire, Laurent, Sujit
- **Excusés** : Laura, Romain
- **Partageons les jardins** : Alexandre Daussin

Ordre du jour :

- Accueil & découverte des aménagements
- Délimitation des parcelles individuelles sur le plan
- Reprise du règlement intérieur

INTRODUCTION



Pour les personnes qui n'étaient pas là lors de la précédente nous avons fait un petit rappel des interventions à venir concernant le jardin notamment la préparation du sol et les amendements.

Une visite des équipements a été faites pour apprécier le résultat et réfléchir aux aménagements intérieurs.



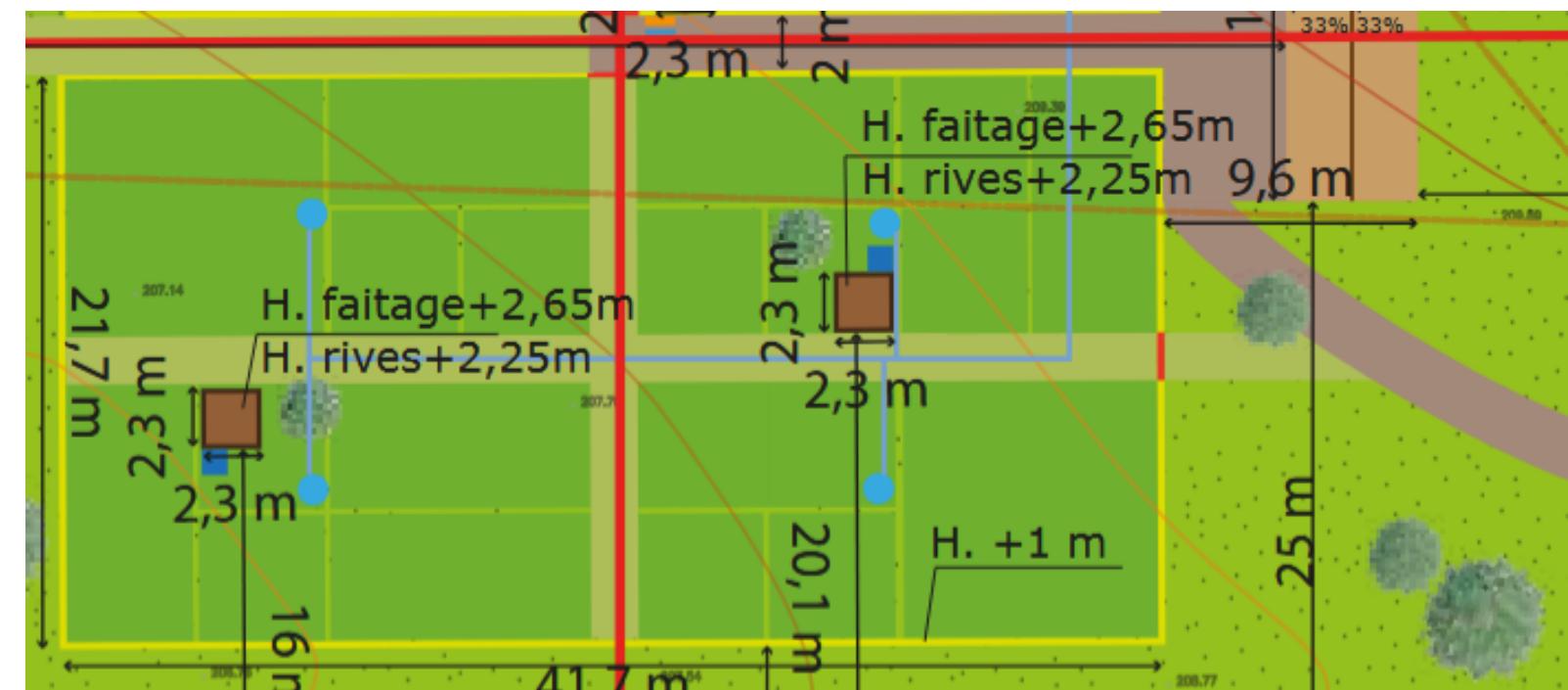
DÉLIMITATIONS DES PARCELLES SUR LE PLAN



Afin de préparer au mieux la distribution des parcelles individuelles et les adhésions, nous avons transmis un **sondage** aux personnes qui suivent le projet pour les questionner sur leurs besoins.

L'idée est d'optimiser la surface de parcelles qui fait 800 m² en essayant de satisfaire toutes les demandes. Cela demande donc de s'attarder sur les différentes surfaces possibles de parcelles et comment on les agence au mieux dans l'espace.

Pour rappel la zone fait 21,7m de largeur et 41,7m de longueur. Ce qui permet de faire 8 blocs de 100m² avec une allée principale d'accès aux abris de jardin et une autre perpendiculaire pour rejoindre la parcelle collective et le chemin stabilisé. Ces allées peuvent faire jusqu'à 1,7m de largeur.



DÉLIMITATIONS DES PARCELLES SUR LE PLAN



Résultats du sondage pour nous guider dans l'optimisation des parcelles :

Actuellement sur **17 répondants**, 11 foyers souhaitent une parcelle individuelle

Parcelles de $20m^2$ = 2

Parcelles de $40m^2$ = 7

Parcelles de $50m^2$ = 1

Parcelles de $80m^2$ = 1

Rappel : Choisir de cotiser pour une parcelle individuelle n'est pas un service dû par l'association ni une participation suffisante au projet collectif. S'engager dans le projet collectif c'est aussi porter les valeurs et la gestion de l'association, s'investir dans l'entretien des communs et participer à la vie et à l'animation de ce jardin partagé.



DÉLIMITATIONS DES PARCELLES SUR LE PLAN



Nous avons donc repris cette partie du plan à l'échelle **1/100** ce qui permet de zoomer sur cet espace.

Différents blocs de parcelles individuelles étaient disponibles avec des surfaces variées et de forme carré ou rectangulaire afin de pouvoir essayer de multiples dispositions.

Il y a 8 blocs de 100m² à remplir dont 2 avec les abris de jardin ce qui ampute 5m² et demande une adaptation. Il faut aussi pouvoir accéder aux abris de jardin et aux différents points d'eau. Des petits passages étroits sont à prévoir pour circuler (50cm).

Après discussion avec les participants, nous retenons **3 catégories de parcelles** possibles lors de l'adhésion : 20m², 40m² et 60m².

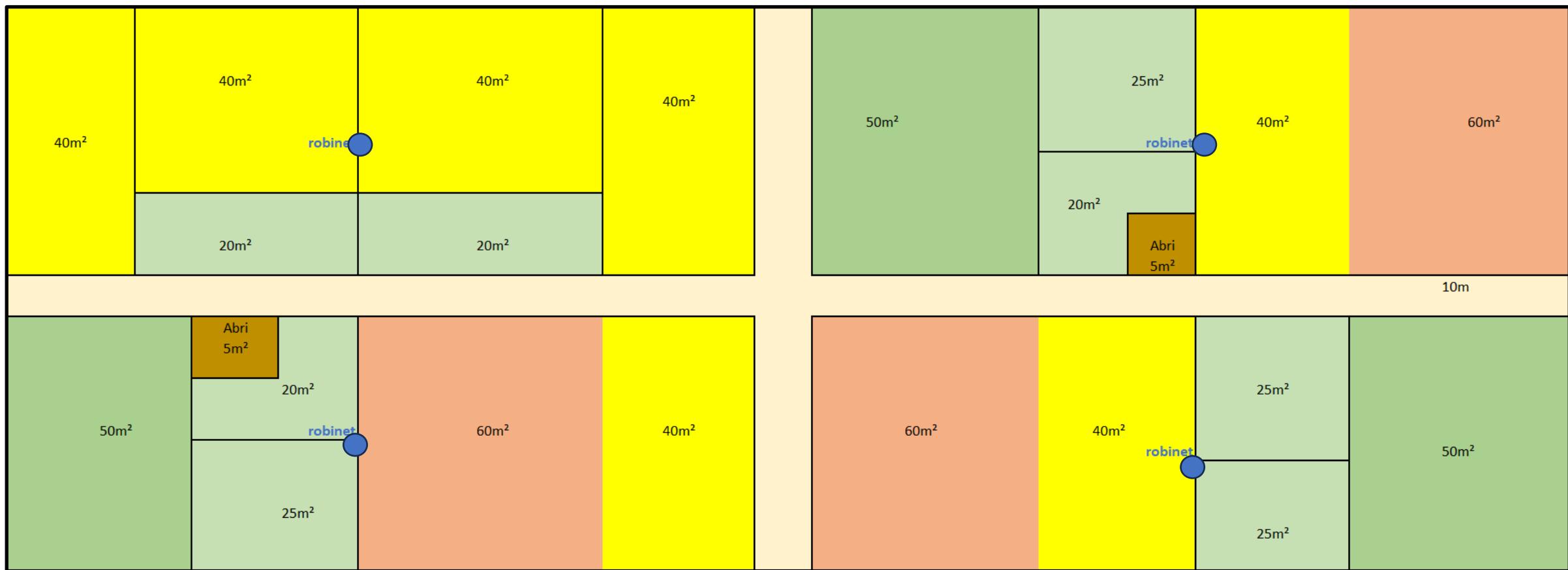
Avec des exceptions pour les parcelles munies d'abris : 25m², 50m².



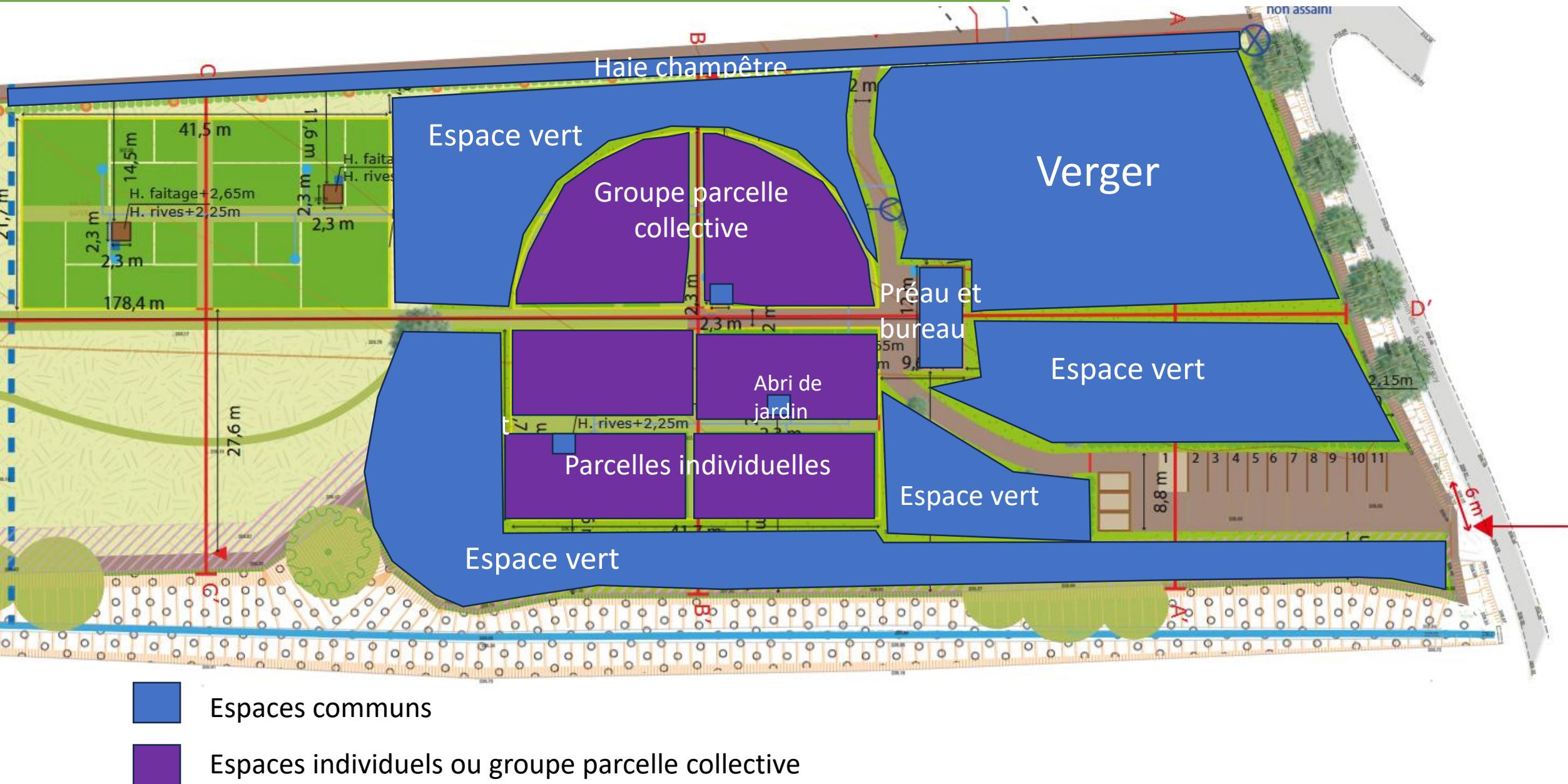
DÉLIMITATIONS DES PARCELLES SUR LE PLAN



Voici une proposition qui satisfait les besoins actuels et laisse des parcelles disponibles pour de futurs adhérents. En jouant avec la forme des parcelles on peut proposer des 40m² en longueur (4x10m) ou en carré (6x6,6m). On a deux parcelles de 20m² en L et deux parcelles de 20m² (6x3,3). Il y a 4 parcelles de 25m² (5x5m) et 3 parcelles de 60m² (6x10m). On peut au besoin diviser une parcelle de 60m² en deux (5x6m). C'est modulable selon les besoins.



ESPACES COMMUNS VS ESPACES INDIVIDUELS



DÉLIMITATIONS DES PARCELLES SUR LE PLAN



Le choix a été fait pour le moment de **limiter la taille maximale des parcelles à 60m²**. Des personnes qui voudraient compléter peuvent aussi participer à la zone collective qui fait à peu près l'équivalent (800m²) et qui pourra produire certains légumes en quantité. La récolte sera partagée avec les personnes qui s'investissent sur cette parcelle collective.

Il faut aussi garder en tête le prix des cotisations.

Exemple pour une parcelle de **60m²** :

Adhésion annuelle à l'association = **15 euros**

Prix de **1,5 euros/m²** = **90 euros**

TOTAL = 105 euros pour **1 an** (soit **8,75 euros/mois**)

Dans cette proposition il faut aussi penser aux petits passages étroits pour accéder aux parcelles ainsi qu'aux robinets. Il y a 4 points d'eau répartis sur cet espace. Des parcelles de 20 ou 25m² sont situées près des robinets pour faciliter l'arrosage à des seniors ou personnes qui auraient des difficultés physiques à remplir des arrosoirs et parcourir la distance jusqu'à la parcelle. Car l'arrosage au tuyau sera proscrit.

Prochaine étape : matérialiser cette disposition dans la réalité avec piquets et ficelles et avoir les limites bien marquées pour pouvoir installer la clôture tout autour. On attend le passage des engins agricoles pour décompacter.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR



Nous avons repris le règlement intérieur en se partageant les différentes grandes parties par petits groupes.

1. Adhésions et cotisations
2. Les communs
3. Règles de vivre ensemble
4. Communication et animation
5. Gouvernance de l'association

Certaines parties étaient presque complètes mais ont nécessité une relecture et quelques précisions.

D'autres étaient peu rédigé ou vide.

Merci pour vos échanges qui ont permis de compléter. Pour rappel c'est une première version de départ qui peut être modifié facilement sur simple validation en AG. Ce n'est pas un document juridique comme les statuts qui doivent être soumis à la préfecture en cas de modification.



LES COMMISSIONS



Pour rappel voici les commissions actuelles avec les référents et les participants.

Certaines commissions ont encore besoin de monde. Merci de vous porter volontaire si vous souhaitez rejoindre l'une des commissions. Le cas échéant vous rejoindrez une commission lors de votre adhésion (ce sera proposé sur le bulletin d'adhésion).

COMISSIONS	Référents – Membres du CA	Membres
Adhésion	Chrystel	Susanne, Guilhem
Budget/Matériel et achats	Romain	Ben, Sujit, Jeny
Admin	Laura, Mickael	
Com/Relation	Denis	Emmanuelle, Guy, Isabelle, Claire
Vie et animation du jardin	Marie-Thérèse, Katia	Guy, Claire

CE QU'IL RESTE A FAIRE



Les prochaines étapes (nouvelles informations) :

Le lycée agricole va intervenir pour décompacter et déposer du compost à la place des fientes de poules.

Ce compost sera à étaler sur les parcelles par les habitants.

Un broyeur va aussi passer sur la partie verger et prairie. Un semis d'engrais vert sera réalisé sur la deuxième partie du jardin.

Entre la commande de compost et la météo, nous saurons au dernier moment leur date d'intervention. Dès que ce sera le cas, le collectif sera prévenu pour réaliser cet épandage. C'est à la fois un apport pour améliorer le sol mais aussi pour améliorer sa texture.

A suivre côté asso pour le CA et les membres :

- Ouvrir le compte en banque
- Contracter l'assurance (la maïf)
- Signer une convention de mise à disposition du terrain avec la mairie (cet automne)
- Délimiter sur le terrain les parcelles individuelles
- Clôturer les parcelles
- Faire adhérer les membres de l'association
- Attribuer les parcelles
- Inaugurer le jardin partagé

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



On vous prévient par mail et via le groupe de discussion dès qu'une date est possible un samedi pour avoir le plus de gens possible.

Potentiellement le samedi 29 Novembre après-midi (à confirmer selon le passage du lycée agricole).

L'objectif est d'avoir 2 à 3 rendez-vous avant les vacances de Noël pour finaliser et distribuer les parcelles.

Si vous n'êtes pas encore sur le groupe de discussion (lien si vous êtes sur votre téléphone) : <https://chat.whatsapp.com/LucdKAI57ER1m7MoMnyC5h>



Général
Groupe WhatsApp



Retrouvez tous les comptes rendus et documents sur le projet sur le drive en accès libre :

<https://drive.google.com/drive/folders/1rOwwcdnLqp1CUICm5VIBzmTJSxcKenv?usp=sharing>

Ne pas hésiter à envoyer des retours entre les réunions, notamment si vous ne pouvez pas être présent pour que ça soit transmis à l'ensemble du groupe.